

Communiqué de presse

CP/COM/NH/18/10

Paris, le 18 juin 2010

VII^e Conférence francophone des OING et des OSC

La société civile contribue à la réflexion sur les enjeux qui seront discutés au XIII^e Sommet de la Francophonie

23 - 25 juin, Hôtel Intercontinental de Genève (Suisse)

À quelques mois de la tenue du XIII^e Sommet de la Francophonie à Montreux (Suisse) en octobre 2010, Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, invite les représentants des organisations internationales non gouvernementales (OING) et autres organisations de la société civile (OSC) accréditées auprès des instances de la Francophonie, à se réunir autour du thème « Le partenariat OIF-OING/OSC, dix ans après la Déclaration de Bamako ». 150 délégués en provenance des cinq continents sont attendus à Genève du 23 au 25 juin 2010.

Trois temps forts marqueront cette septième Conférence francophone des OING et OSC :

- La cérémonie d'ouverture introduite mercredi 23 juin par le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, en présence du Secrétaire d'État adjoint aux Affaires étrangères de Suisse, Pierre Helg, et de la Haut-Commissaire adjoint aux droits de l'Homme des Nations unies, Kyung-wha Kang ;
- La seconde journée consacrée au bilan de la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako depuis son adoption le 3 novembre 2000 ;
- La troisième journée consacrée au dialogue entre les OING/OSC et l'OIF, l'élection du nouveau bureau de la Conférence ainsi que la clôture par l'Administrateur de l'OIF, Clément Duhaime.

La Conférence des OING et des OSC réunit des organisations de la société civile à vocation internationale¹ ayant une compétence éprouvée dans l'une des quatre missions dévolues à la Francophonie : la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique ; la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme; l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche ; la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Partenaires actifs depuis de nombreuses années, elles sont souvent associées à la mise en œuvre de programmes de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). La tenue de la VII^e Conférence témoigne à nouveau de la ferme volonté de la Francophonie de s'assurer de leur concours pour la poursuite des objectifs qui leur sont communs. La Conférence se prononcera notamment sur les enjeux de la Déclaration de Bamako, texte normatif et de référence de la Francophonie adopté en 2000 pour garantir les pratiques de la démocratie, des droits et des libertés dans les États et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie.

¹ Liste des OING et OSC accréditées sur <http://www.francophonie.org/-Societe-civile-.html>

Plus d'information sur <http://ong-francophonie.net>, le réseau des organisations non gouvernementales de l'espace francophone

CONTACTS PRESSE

Anissa Barrak, chef du service de communication de la Francophonie anissa.barrak@francophonie.org

Julie Tilman, attachée de presse du Secrétaire général julie.tilman@francophonie.org Tél. : (33) 1 44 11 12 68